

Ensuite deux des Évêques, revêtus de leurs ornements épiscopaux, portant à leur cou des reliques de Saints, dans les mains chacun une croix et un évangé- liaire, des encensoirs et des cierges; puis, les clercs viendront au devant de l'Élu et l'emmèneront en chantant à haute voix: «Voici que j'envoie l'un de mes anges au devant de toi qui va te préparer le chemin».– Ensuite, ils réciteront le psaume: «Réjouissez-vous en Dieu, c'est Lui qui est notre protecteur».– Ils arriveront jusqu'à la porte de l'église, et là, ils lui feront, comme si on l'ordonnait clerc, suivre cette prière que l'Archevêque prononcera:

«Seigneur Dieu, qui connaissez les secrets des nations et du genre humain qui ne peuvent subsister par eux-mêmes, mais seulement par votre appui, nous vous supplions de condescendre jusqu'à nous et de soutenir par votre grâce N. N. que notre peuple a choisi pour le gouverner, et nous vous demandons de le rendre digne de nous guider dans la voie de vérité. Ceci par la grâce de N. S. Jésus-Christ, etc».

Arrivés dans l'intérieur du temple, ils chanteront ce psaume: «Que le Seigneur te soit propice dans tes jours d'affliction, etc.» et s'arrêteront au milieu de l'église. C'est alors que le Catholicos fera prêter serment à l'Élu, la main sur les *Droits communs*²⁷⁴, et lira ensuite cette prière:

«O Dieu Tout-puissant, éternel, maître des cieux et de la terre, qui avez élevé votre serviteur N. N. à l'honneur de la Royauté; nous Vous prions pour lui. Délivrez-le de toutes ses afflictions, pour qu'il établisse la paix de la sainte Église et qu'il soit fortifié par Votre grâce; qu'il obtienne de Vous la joie de la Paix éternelle. Par la grâce de N. S. J-C., en qui, etc.»

Après ceci, on retirera le pilon à l'Élu qui montera à l'autel entouré des évêques, il s'agenouillera devant le Saint-autel et les Clercs chanteront les brèves *Litanies* des douze Apôtres, des douze martyrs, des douze vierges et des douze confesseurs. Ils continueront sur le même ton:

«Nous vous prions, Seigneur Dieu, d'accueillir favorablement celui que vous avez voulu nous faire élire Roi, bénissez-le et faites éclater sa puissance. Nous vous supplions d'exaucer notre prière».

²⁷⁴ C'est-à-dire les lois nationales qui étaient alors les Assises de Jérusalem et sur lesquelles furent instituées plus tard celles d'Antioche. Ces dernières assises furent en usage en Arménie, avant même que le Connétable Sempad les eût traduites du français. Mais les anciennes lois arméniennes n'étaient point abandonnées et c'est pour cela que le patriote généralissime Sempad traduisit en dialecte arménien le Code de Mékhitar Koche, en les adaptant aux exigences et aux coutumes de son pays.